

Zoé MAUS ♦ CIEP Communautaire

Angela.D : toute femme a droit à un toit

« Pour nous, le fait d'avoir un logement à elles permet aux femmes de briller dans tous les autres aspects de leur vie. Ce n'est pas à négliger ».

Qui sont-elles?

Lancée en 2018, l'asbl Angela.D est issue de la rencontre et de la réflexion de femmes autour des questions d'accès au logement pour les femmes. Après avoir visité la maison des Babayagas, résidence sociale autogérée de femmes âgées à Montreuil, près de Paris, elles ont voulu croiser le genre et le logement. Ce collectif pluridisciplinaire est composé de militantes, d'urbanistes, d'architectes, de sociologues, d'animatrices en éducation permanente... ainsi que de femmes formées venant d'autres pays, dont les diplômes ne sont pas reconnus.

Angela.D poursuit **trois objectifs** : attirer l'attention sur le logement comme marqueur social des inégalités entre les hommes et les femmes mais aussi sur les discriminations dont souffrent les femmes migrantes ou sans-papiers, contribuer à une politique équitable d'accès au logement pour les femmes et réduire les obstacles qui entravent leur autonomie.

Le nom Angela.D a été choisi en référence à Angela Davis, militante afro-américaine des droits humains, mais il s'agit aussi de l'abréviation d'Association Novatrice pour Gérer Ensemble le Logement et Agir Durablement.

L'accès au logement, une question genrée

L'accès au logement est hiérarchisé en fonction du genre. En Région bruxelloise, les catégories sociales rencontrant le plus de difficultés à y accéder sont les familles monoparentales, les personnes isolées et les ainé.e.s. Autant de catégories dans lesquelles les femmes sont surreprésentées. Les femmes seules qui ont la charge d'un ou de plusieurs enfants, les femmes qui veulent quitter leur ménage mais n'ont pas de preuves de précédent paiement

de loyer, les femmes âgées isolées, les femmes racisées et, dans certains cas, les personnes non-binaires, subissent de plein fouet la pénurie de logements adaptés, salubres et abordables et sont trop souvent victimes de discrimination quand il s'agit de louer ou d'acquérir un bien.

D'autres facteurs entrent également en ligne de compte, notamment des facteurs économiques, tels que l'écart salarial¹ entre hommes et femmes et les différences de pensions². Les femmes sont aussi discriminées simplement parce qu'elles sont des femmes. Certain.e.s propriétaires refusent par exemple de louer à des femmes seules avec enfants. Des femmes relatent aussi des formes de surveillance de la part de leur propriétaire. Lorsqu'elles souhaitent acheter un logement, elles rencontrent plus de problèmes pour obtenir un crédit ; les banques rechignent aussi à ouvrir un crédit à des femmes seules.

De l'autonomie des femmes dans un habitat groupé

Le logement est donc directement en lien avec les possibilités des femmes à habiter un lieu et à y vivre de manière autonome. C'est à partir de tous ces constats que plusieurs actions ont été entamées.

Suite à un colloque organisé en octobre 2018 à l'UCLouvain autour du genre et de l'accès au logement, mais aussi des démarches afin d'obtenir des subsides pour soutenir ses projets, Angela.D a reçu, avec d'autres partenaires, un subside européen (UIA) pour créer le projet CALICO (*Care and Living in Community*). Ce projet de cohabitation à Forest vise à offrir une mixité générationnelle et sociale en interaction avec le quartier. Concrètement, Angela.D propose 10 logements (sur les 34 au total) à des femmes en situation de précarité ou vieillissantes.

Le rôle d'Angela.D est d'intégrer une dimension féministe à l'ensemble du projet. Premièrement, l'habitat sera mixte mais les contrats seront aux mains des femmes, qui prendront les décisions. Deuxièmement, il s'agit de conscientiser les différents partenaires à la perspective du genre, en questionnant les nouveaux modes de gouvernance au sein de l'habitat groupé ou participatif pour qu'il s'agisse de modes de décision partagés. Qui prend la parole lors des réunions ? Quel est le temps de parole imparti ? Comment les femmes peuvent-elles venir aux réunions vu les tâches domestiques qui continuent de leur incomber ? Comment construire une mutualisation des tâches de soin aux autres au sein de l'habitat et avec les autres habitats groupés ? Le but est d'aborder toutes les questions qui peuvent permettre de s'engager vers une forme



© Fabienne Denoncin

d'autogestion pour les femmes et par des femmes. Les habitantes et membres de l'association décideront des modalités de gestion de leur habitat groupé (règles de vivre ensemble, attribution des logements...). Sans être opposées à la mixité, les membres de Angela.D ont attribué, à ce stade, l'ensemble des appartements à des femmes dans les conditions d'accès au logement social. Pour elles, appliquer à leur habitat la non-mixité est considéré comme une stratégie transitoire pour renforcer les femmes entre elles sans être confrontées à des rapports de domination. Le collectif défend dans le projet CALICO une troisième dimension féministe : transformer cette expérience pilote en plaidoyer pour favoriser l'accès au logement des femmes précaires en Région bruxelloise.

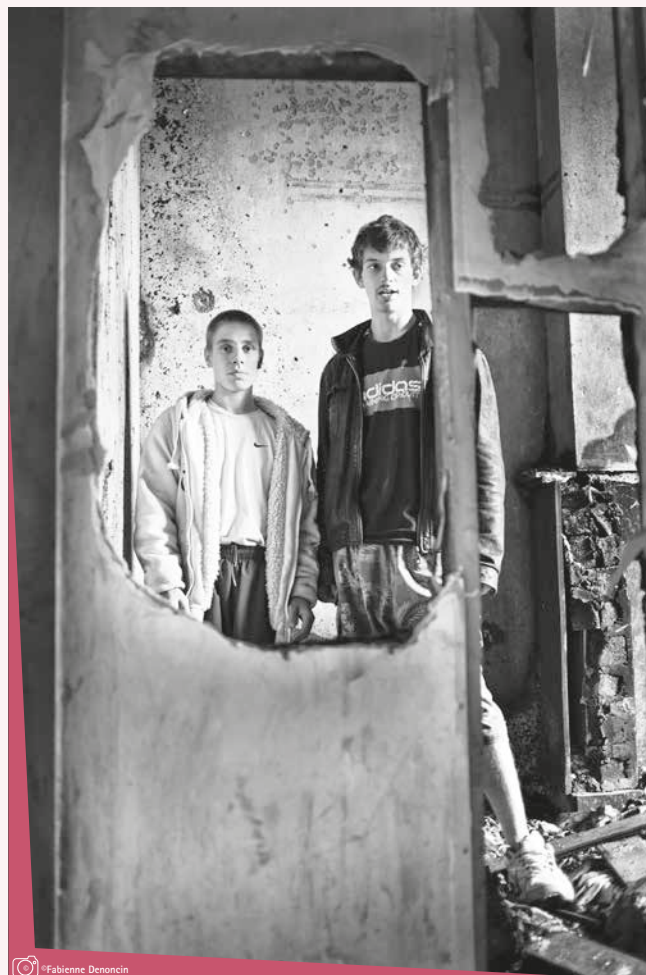
L'occupation de logements pour les plus démunies

L'asbl mène et va mener des actions de sensibilisation et de formation aux questions d'égalité homme-femme, tant auprès des acteur.rice.s du projet CALICO qu'à l'échelle du quartier et de la ville. En outre, les membres souhaitent mettre leur capacité à gérer un habitat groupé tel que développé dans le projet CALICO, au service d'autres projets dédiés au logement ou à l'occupation temporaire de logements mis à disposition de femmes précarisées. En effet, la crise sanitaire actuelle aggrave encore les inégalités structurelles auxquelles les femmes sont confrontées en termes

« Transformer cette expérience pilote en plaidoyer pour favoriser l'accès au logement des femmes précaires en Région bruxelloise. »

de logement. Sans Coronavirus, être mal ou non logées pèse déjà lourdement sur elles. Mais les mesures prises pour contrer la pandémie impactent un nombre non négligeable de personnes mal logées ou sans logement. Les problèmes se cumulent avec un manque criant de logements sociaux. Et ce sont les femmes qui payent le tribut le plus lourd à la crise sanitaire et à la crise du logement abordable. Parmi elles, les femmes sans-papiers, à la croisée des discriminations sexistes, racistes et classistes sont largement privées de leurs droits les plus fondamentaux. C'est pourquoi Angela.D s'oriente aujourd'hui vers des projets d'occupation temporaire seuls à même d'être en ligne avec les capacités financières ou les réalités administratives de ces femmes.

En parallèle au projet CALICO, le collectif réfléchit aussi à un projet communautaire en investissant des lieux et non l'inverse. La situation d'urgence place Angela.D dans un équilibre tendu entre le temps long de projets alternatifs exemplaires et l'urgence d'établir un rapport de force pour des changements structurels



© Fabienne Denoncin

profonds. C'est pourquoi Angela.D appelle les autorités belges à mettre en œuvre des solutions pérennes et structurelles pour garantir l'accès à un logement décent et abordable pour toutes et tous, tout en faisant du logement une ressource qui permet l'émancipation et l'autonomie des habitant.e.s. Ces revendications sont également en lien avec celles défendues lors du 8 mars avec le Collectif.e.f 8 mars et lors des mobilisations de la Journée d'action pour le droit au logement du 28 mars³.

En savoir plus et soutenir le projet :

Angela.D - Avenue de la Toison d'Or, 72 à 1060 Saint-Gilles
Tél. : 0493 92 92 29 - Mail : angelad.asbl2018@gmail.com
www.angela-d.be

Facebook : [Angela-D-Le-logement-par-les-femmes-pour-les-femmes](https://www.facebook.com/Angela-D-Le-logement-par-les-femmes-pour-les-femmes)

1. Selon Statbel, en Belgique, les femmes gagnent 6% de moins que les hommes pour un temps plein ; au niveau européen, l'écart est de 16%. Elles représentent 81% des contrats à temps partiel, ce qui a un impact direct aussi sur leur pension. Par ailleurs, s'il était valorisé, le travail domestique rapporterait au moins un tiers du PBI.
2. En Belgique, en 2019, les femmes reçoivent une pension moyenne de 810 euros et les hommes de 1.245 euros. Une femme sur trois touche moins de 750 euros de pension (voir *Arelle*, n°225-226).
3. Voir l'article « À qui la rue? À nous la rue », publié dans ce numéro pages 18-20.